



Wallonie

Dossier n° : 2023/PU255/GH

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de :

- **Permis d'urbanisme.**

Le demandeur est S.A. ELIA ASSET dont les bureaux se trouvent Quai Léon Monnoyer 3 à 1000 Bruxelles.

Les communes concernées par le projet sont Tubize, Ittre, Braine-Le-Château et Braine-L'Alleud.

Le poste de Braine l'Alleud se situe rue Wayez, 71 à 1420 Braine-l'Alleud et le poste de Oisquercq se situe rue des Bons Voisins, 2 à 1480 Tubize.

**Le projet consiste à poser une liaison électrique souterraine de 150 kV entre les postes haute tension de Oisquercq et de Braine-l'Alleud** et présente les caractéristiques suivantes :

- Application de l'article D.VIII.13. du CoDT : "*L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.*";

Le dossier peut être consulté en priorité par internet (conformément aux articles D.10 et suivant du code de l'environnement). Le lien vous sera envoyé sur simple demande auprès de l'agent communal en charge du dossier : [guillaume.hendryck@braine-lalleud.be](mailto:guillaume.hendryck@braine-lalleud.be).

Le dossier peut également être consulté à l'Administration communale, Service Urbanisme sis avenue du 21 Juillet, 1, sur rendez-vous à prendre au plus tard 24h à l'avance auprès du service Urbanisme - téléphone : 02/854.03.80 - mail : [urbanisme@braine-lalleud.be](mailto:urbanisme@braine-lalleud.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur HENDRYCK, téléphone : 02 854 03 81, mail : [guillaume.hendryck@braine-lalleud.be](mailto:guillaume.hendryck@braine-lalleud.be), dont le bureau se trouve avenue du 21 Juillet, 1 – 1420 Braine-l'Alleud.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/01/2024 au 29/01/2024 inclus au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue du 21 Juillet, 1 – 1420 Braine-l'Alleud,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@braine-lalleud.be](mailto:urbanisme@braine-lalleud.be)

**Des explications sur le projet pourront être obtenues lors d'une permanence qui aura lieu à la maison communale de Braine-le-Château (Rue de la Libération, 9 à 1440 Braine-le-Château) le jeudi 18 janvier 2024 de 18h à 20h.**